

Manifestement, tout va bien (je blague)

Date : 19 août 2020

Chaque année désormais, au moment du vote du budget, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine accuse l'Etat de vouloir cyniquement l'étrangler en exigeant qu'il respecte un taux d'encadrement de ses dépenses parfaitement intenable.

Mais chaque année aussi, le Conseil départemental fait opportunément profil bas au moment de l'adoption du compte administratif qui n'intéresse personne.

Or, le compte administratif de l'année 2019 qui a été adopté lors de la dernière séance de l'assemblée le 7 juillet dernier, est encore une fois assez instructif.

Il montre en particulier qu'en 2019 on n'enregistre aucunement l'effet attendu du retour à la durée légale du travail sur les dépenses de personnel (qui ont augmenté de plus de 2 millions d'euros, quand - selon la Chambre régionale des comptes de Bretagne – elles auraient dû baisser de 6,2 millions d'euros en année pleine).

Il montre également que les recettes fiscales perçues directement ou indirectement par la collectivité ont progressé de 43,4 millions d'euros en un an, soit + 6,1 %.

Il montre enfin que le Département a dégagé cette année encore un résultat excédentaire très substantiel (110,9 millions d'euros), qui est bien loin des craintes émises au moment de commencer l'exercice.

Département d'Ille-et-vilaine

résultat du budget principal	
année	montant
2017	110 995 586
2018	99 780 411
2019	110 916 240

affectation du résultat	
investissement	fonctionnement
83 798 968	27 196 618
80 673 811	19 106 601
91 963 555	18 952 684

source : comptes administratifs des années 2017, 2018, 2019

Je regrette très profondément que l'on ne s'intéresse pas davantage à une collectivité qui brasse chaque année largement plus d'un milliard d'euros.